

LE GENRE DU VOLONTARIAT SOLIDAIRE A L'INTERNATIONAL

Céline Leroux

Résumé

A partir d'une enquête quantitative menée auprès d'anciens volontaires de solidarité internationale, une analyse en terme de genre met en exergue la place des femmes dans ce secteur. Les trajectoires sont relativement distinctes et les jeunes femmes n'échappent pas à la double ségrégation horizontale et verticale. En enrichissant l'analyse à partir de la socialisation genrée, elle invite à mieux comprendre l'appréhension différente de cette expérience selon les sexes.

Présentation de l'auteur

Céline Leroux est doctorante au Centre de Recherche sur les Liens Sociaux – CERLIS (UMR 8070 - Université Paris Descartes - CNRS) et chargée de mission « Valorisation des engagements » à France Volontaires.

Courriel : celine.leroux@france-volontaires.org

Si l'investissement bénévole en France est plutôt masculin que féminin (Tabariés & Tchernonog, 2005), le volontariat solidaire à l'international à l'inverse, attire plus de jeunes femmes que de jeunes hommes. Cette tendance est remarquable pour plusieurs dispositifs de volontariat à l'international : le Service Volontaire Européen comprend 67% de femmes en 2011¹ et 59% pour le Volontariat de Solidarité Internationale la même année (MAE, 2012). S'agit-il d'une nouvelle tendance ? Comment expliquer ce phénomène ?

En outre, malgré la progression spectaculaire des femmes tant au niveau scolaire que sur le marché du travail en moins d'un siècle, un double phénomène de ségrégation est notable. D'une part, une ségrégation horizontale qui s'observe par une forte concentration féminine dans certaines filières d'enseignement ainsi que dans un nombre restreint de secteurs d'activités. D'autre part, une ségrégation verticale, dans le système scolaire à travers des filières d'enseignement moins prestigieuses investies par les jeunes filles, et chez les femmes actives, de plus faibles possibilités d'ascension hiérarchique (Maruani, 2011, p.37). Retrouve-t-on cette double ségrégation dans les trajectoires professionnelles des volontaires ?

¹ Source AFPEJA : <http://www.jeunesseenaction.fr/uploads/rapport%202011.pdf>

A partir d'une enquête quantitative menée sur les trajectoires d'anciens Volontaires de Solidarité Internationale (VSI) en 2011, nous tenterons d'apporter des pistes de réponse à ces deux questions.

Le volontariat de Solidarité Internationale (VSI)

La loi sur le VSI du 23 février 2005 fait suite à un premier décret du 15 mars 1986. Elle permet à toute personne majeure de réaliser une mission de solidarité internationale dans un pays dit en développement au sein de différents organismes (associations, collectivités, etc.) en partenariat avec des associations françaises agréées par le Ministère des Affaires étrangères. D'une durée maximum de six ans et exclusif de toute autre activité professionnelle, les volontaires reçoivent une indemnité mensuelle et bénéficient d'une protection sociale et d'une assurance maladie.

Les individus de notre échantillon sont âgés entre 23 et 34 ans pour une moyenne d'âge de 30 ans, 93,7% d'entre eux ont au moins une Licence et l'on retrouve 64% de femmes. En outre, 60,1% des volontaires ont au moins un an d'expérience professionnelle avant leur VSI et ils sont 21,4% à n'en avoir aucune. Dans notre enquête, le volontariat s'inscrit donc à la fin des études supérieures et dans les premières années de la vie active.

Méthodologie d'enquête

L'enquête a été menée par questionnaire électronique auprès d'individus de moins de 35 ans dont la mission, d'une durée d'au moins neuf mois, s'est achevée depuis plus d'un an et moins de cinq ans. Les volontaires interrogés ont réalisé leur volontariat par le biais d'une association laïque, l'Association Française des Volontaires du Progrès (devenue France Volontaires en 2010) et de deux associations confessionnelles, la Délégation Catholique pour la Coopération (DCC) et le Service pour la Coopération et le Développement (SCD).

Total population mère = 2 800 personnes

Echantillon total = 671 personnes, soit 24 % de taux de retour.

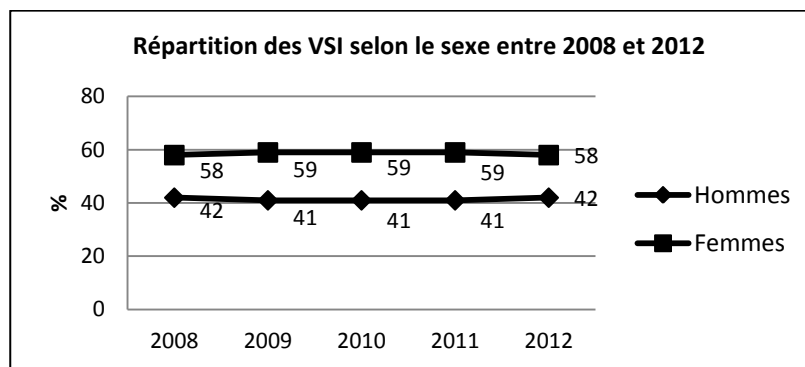
Echantillon final composé de 459 personnes, soit 16 % de la population interrogée.

Les données ont été analysées avec le logiciel Modalisa.

LA FEMINISATION DU VOLONTARIAT A L'INTERNATIONAL

Une progressive visibilité des femmes

Jusqu'à l'abrogation de la loi sur le service militaire en 1997, une partie du contingent peut réaliser un service national civil en coopération (CSN – Coopérants du Service National), en particulier par le biais des trois associations de notre enquête. De ce fait, l'image du volontaire est souvent associée à un jeune homme aventurier et débrouillard. Parallèlement aux CSN, les associations envoient également des volontaires civils qui représentent la moitié des volontaires en 1979, atteint 59% en 1990 et 66% du volume des volontaires en 1993 (MAE, 1995, p.68). Or, si l'on se penche sur le volontariat civil, dès 1989 la proportion de femmes est supérieure (56%) et représente 57% en 1993 (*ibid.*). En se basant sur les statistiques annuelles des VSI² entre 2008 et 2012, cette proportion se retrouve d'ailleurs de manière stable (graphique 1) :



Graphique 1

A la lueur de ce constat, la fin du CSN, principalement composé d'hommes, laisse la place à un volontariat international civil et a mécaniquement engendré une plus grande visibilité des femmes. Nous proposons d'expliquer cette plus forte attraction chez les jeunes femmes à partir de deux éléments, l'un propre au secteur du volontariat solidaire à l'international à partir des secteurs d'interventions des missions et des fonctions occupées, l'autre en tenant compte de la socialisation distincte selon les hommes et les femmes.

² Statistiques réalisées par le FONJEP et disponibles sur le site Internet du Ministère des Affaires étrangères : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/parteneriats-et-societe-civile/volontariat/article/volontariat-de-solidarite>

Une reproduction genrée des secteurs d'intervention, et des positionnements différents

Une première explication tient dans les secteurs d'intervention des missions de volontariat. C. Baudelot et R. Establet ont montré que partout dans le monde, il y a la même orientation genrée dans l'enseignement supérieur. Aux filles, l'enseignement, la littérature, la communication et la santé ; aux garçons, l'agriculture, les mathématiques, les sciences de l'ingénieur ou le transport (Baudelot & Establet, 2006, p.60). En France, parmi les jeunes sortis de formation initiale en 2007, 89% des diplômés de l'enseignement supérieur de niveau III dans les secteurs de la santé et du social sont des femmes ainsi que 69% des diplômés de niveau I en LSH³, gestion et droit (CEREQ, 2010, p.11). En outre, les formations supérieures spécifiques dans l'aide au développement attirent également plus de femmes. A titre d'exemple, sur dix ans d'existence de la licence professionnelle Solidarité Internationale et Développement Durable de l'Université Michel de Montaigne, on retrouve 34,1% d'étudiants de sexe masculin et 65,9% de sexe féminin⁴.

Au sein de la population active, les femmes se concentrent dans un nombre restreint de secteurs d'activités. En 2008, sur les trente et une catégories socioprofessionnelles définies par l'INSEE⁵, les six catégories les plus féminisées concentrent 60% des femmes dont les services aux particuliers (86,6%), les professions intermédiaires de la santé et du travail social (78%) et les instituteurs (70,4%) (Maruani, 2011, p.35).

En se référant aux volontaires de notre échantillon, on constate de la même manière une relation très significative entre les secteurs d'intervention et le sexe des volontaires :

Secteurs d'interventions des missions en fonction du sexe (%)

Sexe	secteurs techniques ⁶	santé, social, droits humains	formation, éducation, animation	développement local, économie, tourisme	renforcement de capacités ⁷ , information, communication	Total
femme	11,1	31,1	30,3	15,1	12,3	100
homme	27,3	15,3	29,5	13,7	14,2	100
Total	17,4	25	30	14,6	13	100

Khi2 = 28,1 (Très significatif)

Tableau 1

³ Littérature et Sciences Humaines.

⁴ Enquête réalisée par Vonnick Ribéraud en février 2012, doctorante en sociologie à l'Université de Poitiers. Disponible : http://chaireunesco.u-bordeaux3.fr/IMG/pdf/CR_10_ans_Licence_Pro.pdf

⁵ Institut national de la statistique et des études économiques.

⁶ Les secteurs techniques comprennent : agriculture/environnement ; génie civil, hydraulique, énergie ; architecture, urbanisme ; logistique/mécanique ; informatique.

⁷ Les missions de renforcement de capacités ont pour objectif d'appuyer des acteurs locaux (associations, coopératives, etc.) dans des domaines qui peuvent être très diversifiés (comptabilité/gestion, administration, fonctionnement associatif, recherche de financement, communication, etc.)

Les missions dans les secteurs techniques sont réalisées en plus grande proportion par des hommes (16,2 points d'écart). A l'inverse, les missions dans les domaines de la santé, du social et des droits humains sont deux fois plus réalisées par des femmes (15,8 points d'écart) (tableau 1). Néanmoins, cette concentration sexuée ne se retrouve pas pour les missions d'éducation, de formation et d'animation, secteurs plutôt féminisés en France, même si elles sont plus nombreuses à déclarer avoir occupé une fonction de formation ou d'animation (tableau 2)⁸. De la même manière, on retrouve la même proportion d'hommes et de femmes pour les fonctions d'administrateur et de gestionnaire alors que les femmes sont plus nombreuses à être diplômées dans ces secteurs.

Deux secteurs d'intervention sont relativement mixtes. Le premier comprenant le développement local, l'économie et le tourisme ; le deuxième, les missions de renforcement de capacités, d'information et de communication (tableau 1)⁹.

Fonctions occupées pendant le VSI en fonction du sexe (%)

Sexe	formateur /enseignant /animateur	coordinateur ou chef de projet	assistant ou conseiller technique	administrateur /gestionnaire	Total
femme	31,8	21,8	37,8	8,7	100
homme	25,3	33,5	31,3	9,9	100
Total	29,3	26,3	35,3	9,1	100

Khi2=9,73 (Significatif)

Tableau 2

Enfin, les femmes sont plus nombreuses à déclarer avoir occupé un poste d'assistant ou de conseiller technique (6,5 points d'écart) alors que les hommes se déclarent plus volontiers coordinateur ou chef de projet (11,7 points d'écart) (tableau 2). Les femmes sont donc plus nombreuses à appréhender leur mission de VSI à travers une fonction de soutien et de formation alors que les hommes se positionnent plus volontiers dans des fonctions d'encadrement et de direction. Ce positionnement distinct reproduirait ainsi la *libido dominandi*, la masculinité s'exprimant notamment à travers la figure du chef (Guionnet & Neveu, 2009, p.340).

⁸ La question posée était : « Quelles fonctions avez-vous occupé pendant votre volontariat ? ». Les réponses fournies ne s'appuient donc pas sur les fiches de poste des missions mais sur la perception *a posteriori* des individus sur leur positionnement durant leur mission.

⁹ Une différence peut être jugée significative si l'écart est au moins de cinq points (Martin, 2012, p.71).

Le rôle de la socialisation différenciée selon les sexes

Trois grandes modalités de socialisation invitent à penser la construction d'une catégorie sociale selon les sexes (Lahire, 2001, pp.9-26) :

- La socialisation « par entraînement ou pratique directe », primaire au sein de la famille, et secondaire à travers l'école, le lieu de travail et tout lieu où se construisent les habitudes mentales et comportementales ;
- La socialisation silencieuse à travers « les dispositifs objectivés de ségrégation selon le sexe » » (Lahire, 2001, p.22) comme les toilettes publiques, les douches de salle de sport ou encore jusque dans les années 1960, les écoles ;
- Enfin, « l'inculcation de normes idéologiques et symboliques » de valeurs et de modèles, notamment au travers des médias et des supports de communication (télévision, radio, publicités, etc.).

Pour C. Baudelot et R. Establet, la socialisation différenciée selon les hommes et les femmes expliquerait les freins constatés chez les filles pour investir les filières d'excellence et les filières scientifiques. Ainsi, l'éducation au sein de la famille et à travers les jeux conduirait à développer compétitivité et confiance en soi pour les garçons, une inclinaison à être attentives aux autres et plus obéissantes pour les filles. A cela s'ajoute une tendance à orienter différemment les garçons et les filles au sein du système scolaire par le personnel éducatif (Vuillot, 2007, pp.87-108). L'effet de cette socialisation expliquerait les orientations professionnelles vers le service aux autres pour les jeunes filles ; les filières techniques et scientifiques pour les garçons. De la même manière, si l'on se base sur les représentations dans les orientations professionnelles, une enquête auprès d'élèves de seconde sur les avantages personnels qu'ils entendent retirer de leur travail, il en découle deux facteurs les plus importants : l'argent pour les garçons, le temps libre pour les femmes (Baudelot & Establet, 2006, p.154). Une autre raison invoquée serait un choix rationnel par anticipation lié d'une part, aux débouchés professionnels sur le marché du travail, et d'autre part, aux rôles sociaux qui attendent les femmes dans la sphère familiale (Maruani, 2011, p. 27).

Enfin, les rapports sociaux de sexe s'inscrivent également au sein des mouvements sociaux. O. Filleule souligne que les formes d'organisation diffèrent selon la composition de ces mouvements : « La littérature souligne de manière constante que les mouvements féministes et de *self help* principalement animés par des femmes choisissent délibérément des formes d'organisation décentralisées et non hiérarchiques. [...] les femmes se conformeraient à une « logique féminine » - laquelle bien entendu ne renvoie pas à une identité naturelle,

mais à des dispositions socialement acquises et notamment à une connaissance « par corps » de l’oppression du pouvoir masculin – qui les pousserait à cultiver des structures alternatives permettant l’horizontalité des relations de pouvoir, l’expression de l’émotion, de l’empathie et de l’attention aux autres »¹⁰.

Moins tournées vers la compétition, favorisant des relations de pouvoirs plutôt horizontales que verticales, ne retrouve-t-on pas des caractéristiques propres au volontariat ? Ainsi face à la spécificité du volontariat - recevoir une indemnisation égale peu importe le niveau de diplôme ou l’expérience professionnelle - les femmes seraient-elles plus enclines à accepter, pour un temps donné, ce type d’indemnisation non adossé à un principe de concurrence ?

Si l’on considère le volontariat comme un support d’apprentissage alternatif à l’éducation formelle et permettant d’acquérir des compétences autres que celles délivrées dans la formation initiale, il en résulterait alors que les femmes en bénéficient plus que les hommes.

LE VOLONTARIAT DANS LES TRAJECTOIRES PROFESSIONNELLES

Une situation distincte selon les sexes avant le départ en volontariat

Le départ en volontariat ne s’inscrit pas de la même manière dans les trajectoires féminines et masculines. Bien que le niveau d’études ne diffère pas selon le sexe (on retrouve les mêmes proportions d’hommes et de femmes pour un même niveau d’études), les femmes sont relativement plus nombreuses à être âgées de moins de 30 ans lors de l’enquête (7,1 points d’écarts) (tableau 3)¹¹.

Age des individus selon les sexes (%)

Sexe	Moins de 30 ans	De 30 à moins de 35 ans	Total
femme	38,9	61,1	100
homme	31,8	68,2	100
Total	36,4	63,6	100

Khi2=1,95 (Peu significatif)

Tableau 3

¹⁰ Filleule, 2009, p.43.

¹¹ La durée moyenne des missions (22 mois) et le délai de la fin du VSI au moment de l’enquête sont les mêmes selon les hommes et les femmes (entre 1 et 5 ans).

De plus, le degré d'insertion professionnelle avant le VSI apporte des éléments complémentaires.

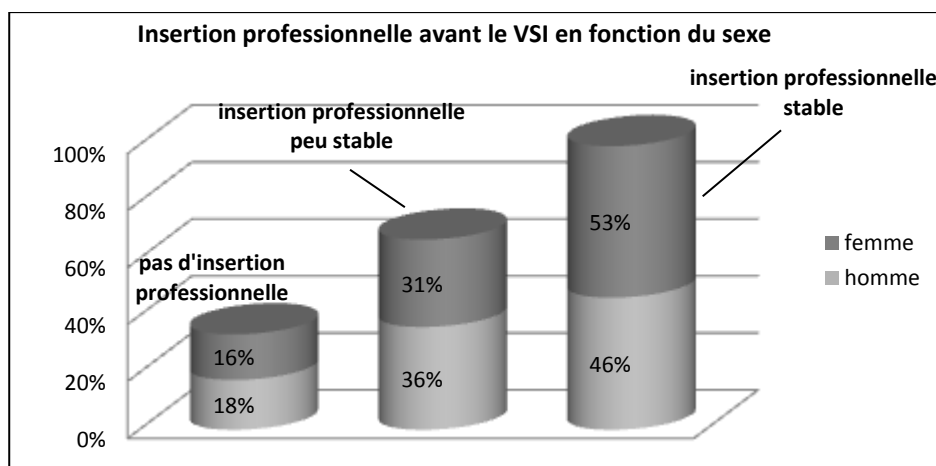
Pour appréhender le degré d'insertion professionnelle, nous avons créé une variable score en fonction des facteurs suivants :

- Situation professionnelle : être en emploi en France ou à l'étranger (2 points), en recherche d'emploi (1 point), être étudiant ou en volontariat (0 point) ;
- Type de contrat ou de statut : en emploi à durée indéterminée (2 points), en emploi à durée déterminée (1 point), être indépendant (1 point) ;
- Cohérence de l'emploi avec la formation initiale : oui (1) / non (0) ;
- Expérience professionnelle : de moins d'un an (0), d'un à trois ans (1) et de plus de trois (2).

La création de cette variable score nous a permis d'identifier trois types de situation :

- Un degré d'insertion professionnelle stable avant le volontariat (entre 4 et 7 points) : un peu plus de la moitié des individus avec 50,7% de notre échantillon ;
- un degré d'insertion peu stable (entre 1 et 3 points) : 32,7% ;
- pas d'insertion professionnelle (0) : 16,6%.

En fonction du sexe, les situations des candidats diffèrent, en particulier pour les actifs (graphique 2) :



Graphique 2

Si quasiment la même proportion d'hommes et de femmes n'est pas encore insérée professionnellement avant le VSI, les femmes sont néanmoins plus nombreuses à être insérées professionnellement de manière stable (7 points d'écart) alors que les hommes sont plus nombreux à être insérés professionnellement de manière peu stable (5 points d'écart).

Pour les hommes, le volontariat s'inscrirait alors plutôt dans une trajectoire professionnelle en cours de construction alors que les femmes s'engageraient à la fois

jeunes et en étant plus stabilisées dans l'emploi. Cette tendance peut notamment se comprendre à travers une indépendance féminine plus précoce si l'on se réfère à l'âge de départ du foyer familial, de 20 ans en moyenne pour les filles et de 22 ans pour les garçons (Van de Velde, 2008).

Ainsi, si l'on envisage le volontariat comme une forme d'activité professionnelle contraint à défaut d'un emploi (Simonet, 2010), le volontariat participerait à la dégradation des conditions d'emploi dont les femmes sont les premières victimes (Maruani, 2011). Or, les situations distinctes des hommes et des femmes au moment d'entrer dans le volontariat nous invitent à infirmer cette analyse.

La reproduction de la ségrégation horizontale et verticale

Au moment de l'enquête, 74% des individus sont en emploi. La concentration sexuée dans certains secteurs d'activités est remarquable : elles sont 30,2% à travailler dans le secteur sanitaire et social contre 12,6% pour les hommes (tableau 4). A l'inverse, seules 17% de femmes travaillent dans les secteurs techniques contre 41,7% des hommes. Enfin, on retrouve contrairement à la mission de VSI, une dimension sexuée dans la formation et l'éducation où elles sont en plus grand nombre (7,8 points d'écart).

Secteurs d'activités dans l'emploi actuel selon le sexe (%)

Secteurs d'activités dans l'emploi actuel	F	H	Total
sanitaire et social	30,2	12,6	24,2
secteurs techniques	17	41,7	25,4
formation, éducation	18,3	10,5	15,6
Solidarité internationale /Humanitaire	10,5	12,3	11,1
autres secteurs tertiaires	24	23	23,7
Total	100	100	100

Khi2=33,1 (Très significatif)

Tableau 4

Secteurs d'activités en fonction du niveau d'études et du sexe (%)

Niveau d'études			
= ou > Licence		< licence	
F	H	F	H
63,5	42,3	36,5	57,7
31,3	40,9	68,7	59,1
54,5	57,7	45,5	42,3
8,7	22,5	91,3	77,5
31,5	31,9	68,5	68,1
39,7	37,7	60,3	62,3

Khi2=40 (Très significatif)

Tableau 5

Néanmoins, il est intéressant de se pencher sur le niveau de diplôme (tableau 5) car des tendances inverses sont repérables entre des secteurs principalement féminins et masculins :

- les femmes dotées d'un diplôme inférieur ou égal à la licence sont bien plus représentées dans les secteurs sanitaires et sociaux alors que les hommes avec un diplôme supérieur à la Licence y sont plus nombreux (21,2 points d'écart) ;

- Pour les secteurs techniques, la tendance est la même : les hommes avec un diplôme inférieur ou égal à la Licence sont plus nombreux et à l'inverse, la proportion de femmes dotées d'un diplôme supérieur à la Licence est plus grande (9,6 points d'écart).

Ainsi, tout comme le remarquent M. Maruani (Maruani, 2011), C. Baudelot et R. Establet (Baudelot & Establet, 2006), plus le niveau d'études augmente, plus les frontières entre des secteurs plutôt féminins ou plutôt masculins s'estompent. Pour notre échantillon, cela se traduit par un renversement des tendances à partir du niveau Licence. Une explication complémentaire peut également être avancée. Dans des secteurs principalement masculins, les femmes ne pourraient s'y investir qu'au prix d'un diplôme élevé. Pour les hommes, les réticences à s'engager dans des secteurs principalement féminins serait moindre pour les mieux dotés en diplôme, d'autant plus qu'ils risquent d'y occuper des postes d'encadrement.

Ce même renversement en fonction du diplôme est notable dans les secteurs de la solidarité internationale et de l'humanitaire et s'avère être en défaveur des femmes. Les hommes diplômés au maximum d'une Licence semblent pouvoir accéder plus facilement à l'emploi salarié alors que les femmes doivent disposer d'un diplôme supérieur (13,8 points d'écart). M. Tabariés et V. Tchernonog ont à ce titre montré que si l'emploi associatif est composé par deux tiers de femmes, elles sont nettement moins présentes dans les postes de direction notamment dans le secteur caritatif et humanitaire (Tabariés & Tchernonog, 2005). L'accès plus difficile pour les femmes à l'emploi et aux postes de directions dans le secteur associatif étudié indique ainsi que le domaine de la solidarité internationale et de l'humanitaire reproduit la ségrégation féminine verticale.

Enfin, en se basant sur les catégories socioprofessionnelles (PCS) des actifs de notre échantillon, la ségrégation verticale est notable quelque soit le secteur puisque les hommes sont plus nombreux à être cadres et professions intellectuelles (PI) (10,4 points d'écart), alors que les femmes sont plus souvent professions intermédiaires (7,8 points d'écart) et employées (5,7 points d'écart) (tableau 6). Néanmoins, cet écart est plus faible que la moyenne nationale puisqu'en 2009, un tiers des cadres et PI étaient des femmes (Maruani, 2011, p.38).

Répartition des PCS selon le sexe (%)

Sexe	Cadres et PI	professions intermédiaires	employés	agriculteurs/ indépendants/autres	Total
femme	51,1	12,8	27,0	9,2	100
homme	61,5	5	21,3	12,2	100
Total	54,6	10,2	25	10,2	100

Khi2=7,72 (Significatif)

Tableau 6

Une mission de volontariat en VSI ne modifie donc pas la double ségrégation horizontale et verticale des femmes. Néanmoins, le diplôme joue un rôle important dans la redistribution des frontières et ce, tant pour les hommes que pour les femmes. En outre, si la ségrégation verticale se vérifie, elle est moins importante que la moyenne nationale. Cela peut en particulier s'expliquer par le niveau de diplôme élevé de notre échantillon.

Des apports différents de l'expérience de volontariat selon les sexes

Les anciens volontaires considèrent majoritairement utiliser les apports de leur expérience de volontariat dans leur emploi actuel (82,1%, tableau 7) et cela est d'autant plus vrai pour les femmes (7,7 points d'écart) :

Utilisation des apports du VSI dans l'emploi actuel en fonction du sexe (%)

Sexe	Utilisation des apports du VSI		
	non	oui	Total
femme	15,1	84,9	100
homme	22,8	77,2	100
Total	17,9	82,1	100

Khi2=3,51 (Assez significatif)

Tableau 7

En précisant les apports du volontariat, cinq items ont pu être synthétisés, correspondant à des registres différents (tableau 8) :

- les relations aux autres et l'ouverture à l'interculturel peuvent être considérer comme des apports propres au secteur du volontariat de solidarité à l'international. En effet, ces dimensions sont au fondement même de la création des associations de volontariat de solidarité à l'international et constitue une composante essentielle de l'ensemble du processus de formation en direction des volontaires ;
- l'adaptabilité, la flexibilité / la prise de responsabilités et d'initiative : ces deux items correspondent à la fois au vocabulaire des associations d'envoi de volontaires (et en constitue même une dimension dans les processus de recrutement) et au vocabulaire propre au monde de l'entreprise ;

- les compétences techniques : il s'agit ici principalement de la gestion de projet (11%) et d'autres compétences techniques spécifiques selon les secteurs des missions (5%) ;
- enfin, le dernier item, la continuité dans le même secteur d'activités, justifie la mobilisation des apports du volontariat dans l'emploi actuel. Cette continuité s'exprime tant dans le secteur de solidarité internationale que dans d'autres secteurs d'activités.

Apports de l'expérience dans l'emploi actuel (%)

Sexe	Relation à l'autre/ouverture à l'interculturel	Continuité secteur d'activités	Adaptabilité/flexibilité	Compétences techniques	Prise de Responsabilités et d'initiatives	Total
femme	44,5	19,2	15,1	15,6	5,7	100
homme	33,3	33,3	10,8	17,8	4,8	100
Total	40,7	23,9	13,6	16,3	5,4	100
<i>Khi2=12,4 (Très significatif)</i>						

Tableau 8

Les compétences techniques, la prise de responsabilité et d'initiative, l'adaptabilité et la flexibilité sont quasiment autant citées par les hommes et les femmes dans les apports de l'expérience de volontariat. Néanmoins, les femmes sont plus nombreuses à mettre en avant les relations aux autres et l'ouverture à l'interculturel (11,2 points d'écart) et à l'inverse, les hommes sont plus nombreux à citer la continuité dans le même secteur d'activités (14,1 points d'écart). Ici encore, les secteurs d'activités et une socialisation différenciée selon les sexes nous apportent des éléments de compréhension. En effet, les relations aux autres constituent une compétence inhérente aux secteurs d'activités du sanitaire et social ou encore de la formation et de l'éducation. D'autre part, les effets de la socialisation sexuée sont détectables dès le plus jeune âge ; selon J. Piaget les fillettes : « raisonnent d'abord en termes d'attention aux besoins d'autrui, de souci de préserver les relations entre personnes »¹². De la même manière, l'ambition de faire carrière et le regard porté sur la réussite professionnelle diffèrent selon les sexes : « ... le rapport masculin au monde serait moins marqué par le souci de sécurisation, mais plus par la recherche performative »¹³, ce qui pourrait expliquer en partie une préoccupation plus importante des hommes à mettre à profit leur expérience de volontariat dans la poursuite de leur parcours professionnels.

¹² Neveu & Guionnet, 2009, p.72.

¹³ *Ibid.*, p.211.

CONCLUSION

Depuis la fin du service militaire, les jeunes femmes sont devenues plus visibles dans le secteur du volontariat de solidarité internationale et avant cela, elles étaient déjà proportionnellement plus présentes dans les espaces qui leur étaient accordées. Néanmoins, le volontariat ne réduit que faiblement la double ségrégation horizontale et verticale caractéristiques des trajectoires féminines, que ce soit pendant le volontariat ou dans la suite de leurs parcours professionnels et notamment dans le secteur de la solidarité internationale et de l'humanitaire.

Enfin, l'analyse des trajectoires de volontaires en fonction du sexe et des logiques de socialisation est extrêmement fructueuse à plusieurs niveaux :

- elle permet d'apporter des éléments de compréhension sur la plus grande appétence des femmes à réaliser un volontariat en mettant en avant leur inclinaison aux relations horizontales et à l'inverse une propension plus grande des hommes à la compétition, logique dans laquelle ne s'inscrit pas le volontariat si l'on se réfère aux principes d'indemnisation ;
- elle permet de mettre en lumière des positionnements distincts pendant la mission de volontariat, les femmes ayant plus tendance à former et à soutenir qu'encadrer et diriger ;
- elle relativise la conception du volontariat comme activité contrainte à défaut d'un emploi au regard d'une certaine stabilité professionnelle au moment de leur entrée dans le volontariat ;
- enfin, la prise en compte de la socialisation sexuée éclaire les distinctions notables dans les apports du volontariat.

BIBLIOGRAPHIE

BAUDELLOT C., ESTABLET R., *Allez les filles ! Une révolution silencieuse*, Editions du Seuil, Paris, 2006 (1^{ère} éd. 1992).

ARRIGHI J.-J. (dir.), *Quand l'école est finie... Premiers pas dans la vie active d'une génération, enquête 2010*, CEREQ, Paris, 2012.

GUIONNET C., NEVEU E., *Féminins/masculins. Sociologie du genre*, Armand Colin, Paris, 2009.

FILLEULE O., « Travail militant, action collective et rapport de genre », in FILLEULE O., ROUX P. (dir.), *Le sexe du militantisme*, Presses de Sciences Po, Paris, 2009, pp.23-72.

LAHIRE B., « Héritages sexués : incorporation des habitudes et des croyances », in BLÖSS T. (dir.), *La Dialectique des rapports hommes-femmes*, Presses Universitaires de France, Paris, 2001, pp. 9-25.

MARTIN O., *L'enquête et ses méthodes. L'analyse de données quantitatives*, Armand Colin, Paris, 2007.

MARUANI M., *Travail et emploi des femmes*, La Découverte, Paris, 2011 (1^{ère} éd. 2000).

MINISTERE DE LA COOPERATION, *Le volontariat français dans les pays en développement. Evaluation 1988-1994*, Ministère de la Coopération, Paris, 1995.

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, *Statistiques relatives aux Volontaires de solidarité internationale (associations agréées et France Volontaires) pour l'année 2012*, Ministère des affaires étrangères, Paris, 2013.

SIMONET, M., *Le travail bénévole. Engagement citoyen ou travail gratuit ?*, La Dispute, Paris, 2010.

TABARIES M., TCHERNONOG V., « Les femmes dans les associations », *Revue internationale de l'économie solidaire*, n°297, 2005, pp.60-80.

VAN DE VELDE, C., *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Presses Universitaires de France, Paris, 2008.

VUILLOT F., « L'orientation aux prises avec le genre », *Travail, genre et sociétés*, n°18, 2007/2, pp.87-108.